



## APPEL A PROPOSITIONS

### « Fonds d'innovations »

Contribuer à l'amélioration des chaînes de valeurs du riz et de l'oignon au Cameroun



Décembre 2021

## **SOMMAIRE**

- 1. INTRODUCTION**
- 2. CONTEXTE**
- 3. OBJET DU PRESENT APPEL A PROPOSITIONS**
- 4. PROPOSITIONS D'INNOVATIONS RECHERCHEES**

Thématique 1 : Amélioration des activités semencières et de la production du riz et de l'oignon

Thématique 2 : Amélioration des opérations post-récoltes du riz et de l'oignon

Thématique 3 : Amélioration de l'organisation de la commercialisation, du warrantage, des services financiers et de la gestion des ressources au sein des OP/Coopératives

Définition de quelques concepts techniques et technologiques :

- 5. CRITERES D'ADMISSIBILITE**

- 5.1. Durée
- 5.2. Montant demandé et couverture géographique
- 5.3. Statut et partenariats
- 5.4. Régions d'intervention éligibles
- 5.5. Capacités de gestion

- 6. ELIGIBILITE DES COUTS**

- 7. SELECTION DES PROPOSITIONS D'INNOVATIONS ET INNOVANTES OU DES PROJETS INNOVANTS**

- 8. CRITERES D'EVALUATION**

- 9. DOSSIERS DE PROPOSITION : DOCUMENTS A FOURNIR**

- 10. MODALITES DE SOUMISSION**

- 11. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**



## **ANNEXES**

Annexe 1 : Extrait du Manuel technique d'exécution sur le volet « post récolte des produits et nutrition » du PADFA II

Annexe 2 : Fiche de vérification du profil du candidat et confirmation de l'éligibilité de la proposition

Annexe 3 : Grille d'examen synthétique des lettres d'intention de candidater et du respect des modalités de transmission des documents par voie électronique (email)

Annexe 4 : Appel à proposition - Communiqué du Coordonnateur National du PADFA II



## Appel à Proposition pour le *fonds d'innovations* au PADFA II

### 1. INTRODUCTION

Le Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles phase II (PADFA II) est le fruit de la coopération entre l'Etat du Cameroun et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le PADFA II dont le coût global est estimé à 33,3 milliards de FCFA a pour finalité de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles. Son objectif de développement est d'accroître durablement les revenus et la résilience des exploitations agricoles familiales productrices de riz et d'oignon dans les zones du projet. La cible prioritaire est constituée de petits exploitants pauvres organisés autour de 111 coopératives, et de micro-entreprises intervenant en amont et en aval des filières oignon et riz (semenciers, producteurs, transformateurs, commerçants, fournisseurs d'intrants et de services agricoles). Le nombre total de personnes visées par le projet est estimé à 216 642 personnes, dont 50% de femmes et 50% de jeunes. Le PADFA II compte trois composantes : la composante 1 (Appui à la production) vise à améliorer durablement la production, la productivité et la résilience aux changements climatiques à travers : l'aménagement et le désenclavement des bassins de production par le développement de 2 570 ha de bas-fonds et plaines et la réhabilitation de 25 km de pistes agricoles ; et l'intensification de la production par la mise en place d'un mécanisme durable de développement des filières riz et oignon en vue d'accroître la productivité et la production des petits producteurs. La composante 2 (Appui à la commercialisation) vise à la structuration des filières et à l'accès à la diversification alimentaire) vise l'amélioration de la compétitivité des produits à travers une meilleure connaissance et pénétration du marché et la valorisation des produits y compris la valorisation locale des produits à haute qualité nutritive. Enfin la composante 3 (Planification, Suivi-Evaluation, Gestion des connaissances et Communication et dialogue sur les politiques) vise à assurer une exécution efficace du Projet. Le PADFA II est mis en œuvre dans quatorze départements répartis dans quatre régions : l'Extrême Nord, le Nord, l'Ouest et le Nord-Ouest. La stratégie d'intervention est principalement axée sur le développement des chaînes de valeurs des filières riz et oignon, avec la consolidation et mise à échelle des acquis de la première phase en capitalisant sur les leçons apprises. Le Projet est mis en œuvre sur six années (2020 à 2026).

## 2. CONTEXTE

Durant la phase I (2010-2017), Le PADFA a lancé un premier processus de sélection de propositions visant à financer des microprojets de recherche opérationnelle en soutien aux organisations de producteurs. Neuf (09) bénéficiaires ont pu être accompagnés en faveur de l'Amélioration de la transformation et de la mise en marché d'une part et en faveur de l'amélioration de la conservation d'autre part (tableau 1). Cette opération s'est révélée très pertinente avec une nécessité d'un temps plus important pour (i) le processus de sélection des bénéficiaires et d'identification des personnes ressources disponibles et devant assurer la faisabilité technico-économique des micro-projets, (ii) les étapes complémentaires de maturation des idées de projet et de reformulation des propositions finales à soumettre à l'avis de non objection du FIDA, (iii) le processus d'information des bénéficiaires finaux, de mise à disposition des fonds, et (iv) de suivi-évaluation des réalisations auquel s'associent les opérations de justification des dépenses convenablement aux activités des micro-projets non objectés.

Durant la Phase II (2020-2026), le PADFA met en place un fonds d'innovation pour soutenir les entrepreneurs, les jeunes et les coopératives qui présenteront des idées et des initiatives innovantes pour l'amélioration de la qualité et la performance des chaînes de valeurs d'oignon et du riz. S'appuyant sur l'expérience de la phase I, le projet entend soutenir un effectif plus important de porteurs d'innovation ( $n = 12$ ) et met à leur disposition une enveloppe financière plus consistante (10 millions FCFA par microporjet) sur une période également plus longue (2021-2024). En outre, la Mission de supervision réalisée du 14 au 22 septembre 2020 a recommandé d'élargir ce fonds à l'ensemble de types d'innovations (organisationnelle, managériale, financier etc.) dans les filières.

Le présent Appel à Proposition précise les modalités de mise en œuvre de ce fonds d'innovation.

## 3. OBJET DU PRESENT APPEL A PROPOSITIONS ET DU FONDS D'INNOVATION

Cet appel à propositions vise essentiellement à fournir aux porteurs d'innovations éligibles le cofinancement nécessaire leur permettant d'atteindre un microporjet d'innovation, organisationnelle, managériale et technique de concourir à l'atteinte des objectifs du PADFA II. Les interventions seront essentiellement orientées en faveur d'un alignement sur les effets directs escomptés du PADFA II.

**Objectif du projet :** Contribuer à la réduction de la pauvreté, et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles

**Objectif de développement :** Accroître durablement les revenus et la résilience des exploitations agricoles familiales productrices de riz et d'oignon dans les zones du projet

### Effets directs

1. La productivité des exploitations et leur résilience face aux risques sont améliorées
2. La valorisation, l'accès au marché et la compétitivité des produits agricoles sont assurés
3. Le cadre politique, législatif et institutionnel est favorable à l'investissement privé

**Objectif du fonds d'innovation :** soutenir les entrepreneurs, les jeunes et les coopératives porteurs d'idées et d'initiatives innovantes pour l'amélioration de la qualité et la performance des chaînes de valeurs du riz et de l'oignon.

Dans ce cadre, l'Appel à Propositions définit les modalités de soutien à douze (12) microporjets destinés à promouvoir les propositions innovantes en vue d'améliorer l'efficacité, l'efficience et la visibilité des interventions du PADFA II dans les bassins agricoles retenus mais également dans les zones hors bassins mais jugées pertinentes pour les chaînes de valeurs considérées.

#### **4. PROPOSITIONS D'INNOVATIONS RECHERCHÉES**

*Le Document de Conception du projet prévoit qu'il financera un fonds d'innovation pour soutenir les entrepreneurs, les jeunes et les coopératives qui présenteront des idées et des initiatives innovantes pour l'amélioration de la qualité et la performance des chaînes de valeurs, y compris: (i) le développement des nouveaux produits ou des nouveaux marchés, (ii) des tests d'équipements et des procédés, (iii) l'utilisation d'énergie alternative, (iv) les nouvelles technologies prenant mieux en compte la sauvegarde de l'environnement, (v) l'expertise en qualité et sécurité sanitaire des aliments, et (vi) l'utilisation des nouvelles technologies d'information et de communication dans la commercialisation et la promotion des produits, etc.. Ce fond sera géré par un prestataire ou des services suivant un manuel de procédures qui sera élaboré et précisera les modalités de mise en œuvre du fonds d'innovation.*

Les innovations recherchées sont déclinées notamment en trois (3) thématiques complémentaires et non exclusives appartenant aux chaînes de valeur du riz et de l'oignon.

##### **Thématique 1 : Amélioration des activités de production d'intrants (semences, engrains et pesticides biologiques) et de la production du riz et de l'oignon**

Promouvoir le développement et/ou la diffusion de nouvelles approches, outils ou stratégies innovantes visant à préserver ou augmenter la production semencière, des engrains et pesticides biologiques adaptés à aux cultures du riz et de l'oignon (semences de catégorie base ou certifiée) et une meilleure production du riz et de l'oignon notamment dans les zones rurales en général mais préférentiellement dans les bassins agricoles couverts par le PADFA II (à travers une implication accrue des acteurs de la santé communautaire). La promotion de la tizi-pisciculture ou la myciculture sur des supports de riz (production de champignon) font partie des pistes à explorer.

Renforcer l'encadrement agricole et le suivi des productions durant la campagne semencière et vivrière, via notamment l'évaluation de stratégies d'insertion des femmes et des jeunes, ou le conseil de proximité et/ou à distance auprès des acteurs clés et bénéficiaires (femmes et jeunes) impliqués dans les bassins de production de l'oignon et du riz.

##### **Thématique 2 : Amélioration des opérations post-récoltes du riz et de l'oignon**

Évaluer et améliorer les opérations et les outils de la récolte à la transformation ( primaire et secondaire) en passant par la manutention, le transport, l'entreposage, le stockage, le conditionnement en sac/filet ou l'emballage/packaging ainsi que l'étiquetage des produits du riz et de l'oignon par les intervenants clés, et renforcer l'amélioration de la qualité et la préservation de la valeur alimentaire/nutritive.

Les microprojets proposant des approches intégrées ou communautaires/collective (à l'exemple de la *Sourga* dans le Nord-Cameroun, ou la démarche 5S/Kaizen d'origine Japonaise mais désormais universelle) pour la réduction des gaspillages et perte post-récolte, la réduction de la pénibilité du travail, les gains de productivité ou l'amélioration de la qualité des produits dérivés du riz et de l'oignon feront l'objet d'une attention particulière.

Proposer des mécanismes de renforcement des capacités des ressources humaines au sein des OP/coopératives et mutualisation des efforts dans les opérations de récolte et les activités post-récoltes par les acteurs de la production et/ou de la transformation afin de garantir, avec une amélioration de la qualité, le suivi des activités et le développement des performances des chaînes de valeurs du riz et de l'oignon.



Les innovations en faveur de la préservation de l'environnement seront également éligibles notamment la gestion des déchets/balles de riz, la valorisation des pailles de riz ou fanes d'oignon, gestion/lutte contre les pourritures de l'oignon lors du stockage etc.

### **Thématique 3 : Amélioration de l'organisation, de la commercialisation, du warrantage, des services financiers et de la gestion des ressources au sein des OP/Coopératives**

Accroître la capacité acteurs au sein des OP/coopératives dans les services coopératifs notamment les services d'approvisionnement en intrants, les services de suivi-conseil, les services de collecte et entreposage ainsi que les services d'achat-vente auprès des partenaires et acteurs impliqués dans les chaînes de valeur de l'oignon et du riz.

Evaluer et améliorer l'impact de la mise en place et du déploiement de « centres de collecte, d'unités satellites d'approvisionnement en matière première ou des points de vente d'intrants et/ou des produits du riz et de l'oignon» dans des zones reculées/enclavées où les bénéficiaires n'ont pas accès aux voies de communication et moyens de transport publics et favoriser les stratégies appropriées/adaptées ou les innovation pour une meilleur levée des contraintes organisationnelles et/ou commerciales/financières notamment chez les TPME, les start-up ou les OP/coopératives récemment formalisé (immatriculées ou en cours de structuration).

Stimuler la demande ou la consommation des produits et la valorisation des co-produits du riz et de l'oignon au sein de communautés en améliorant le niveau de connaissances et d'informations (notamment sur les techniques et les technologies classique ou numérique) nécessaires aux intervenants et/ou aux cibles du PADFA II. La promotion de la transformation du bambou, du rotin, la valorisation des pailles de riz (tissage de sacs ou autres produits) ou des balles de riz (fabrication de briquettes/combustible ou autres) sont des axes à explorer.

Identifier et tester des alliances stratégiques pour améliorer les commandes, les approvisionnements, les livraisons ou ventes contractuelles (vendre avant de produire garantir des approvisionnement anticipés, sécuriser les récoltes, préfinancer les productions à prix rémunérateur) et les approches contractualisation/négociation et identification des marché de niches (export, produit/label équitable, prix premium, marketing digital etc.) destiné à garantir les ventes et améliorer les revenus des parties prenantes au long des chaînes de valeurs du riz et de l'oignon. Ceci pourrait comprendre entre autre la formation des start-up offrant des services technico-financier classique ou digitalisé, ou l'opérationnalisation des services simples (marketing, benchmark etc.), le renforcement de la réglementation ou de la communication pour des produits de niches ou de très grande qualité/rareté (riz étuvés, riz parfumé, riz complet, oignon en purée, oignon nettoyé/pasteurisé, lamelle/bulbe d'oignon emballé sous-vide, épices/condiments composés séchés (non moulus ou moulues) ou frais (en purée ou découpe plus ou moins émincée, en morceau « type macédoine »), plats cuisinés, recettes diététiques etc.) et la lutte contre les dérivés ou substitut du riz et de l'oignon de qualité inférieure ou de prix non concurrentiels, le soutien d'initiatives innovantes au niveau coopératif/communautaire (délégation des tâches, création de nouveau métiers etc.).

Améliorer la collecte des données sur les besoins/disponibilité des matières (riz et oignon) et les systèmes d'information sur les prix, les ventes, les besoins des marchés au niveau national autant qu'au niveau transfrontalier, pour accroître la rapidité de la réponse des OP/Coopératives ou services de distribution en cas de flambées des prix, de pénurie fictives/non conventionnelle, de hausse de la demande et démontrer la pertinence, et l'efficacité de l'implication de l'innovation dans la transformation des situations contraignantes ou des mutations en opportunité d'affaire pour les bénéficiaires et les parties prenantes du PADFA II.

Proposer des modèles socio-économiques pour le montage et l'appropriation des projets agricoles par les OP/Coopératives, par les TPME ou par les partenaires/entreprise du secteur de la finance agricole/rurale sur la base du paquet d'accompagnement technique et/ou technologique aux plan d'affaire, aux négociations de partenariat d'affaire (achat, approvisionnement en intrant, distribution, vente, reconstitution des fonds et pérennisation des activité agro-socio-économique), en relation avec les relais/facilitateurs/agents des services public, des secteurs associatif (Faitière, OSC, ONG) et tenant compte des réalités environnementales dans un souci de durabilité des investissement et des entreprises partenaires du PADFA II.

NB : La mise à l'échelle de ces pistes d'innovations ou propositions de recherche opérationnelle pourrait nécessiter une collaboration ou l'implication de partenaires, chercheurs, gestionnaires et personnel des programmes et des services techniques dédiés à l'agriculture, la société civile/Faitière des OP ou les communautés/consommateurs locaux. L'articulation avec les priorités du FIDA et du Gouvernement est impérative. De plus, la complémentarité ou bien la non duplication avec d'autres programmes de subvention, de fonds, de financement et ou de recherche opérationnelle tels ceux de l'APME (TRANSFAGRI, Fonds-Proto etc), et le décloisonnement des projets de recherche d'avec les autres acteurs et projets est fortement souhaité. L'objectif est de faire en sorte que les meilleures stratégies ou innovations soient identifiées pour améliorer la cohésion (les relations) et le fonctionnement (les performances) des CVA de l'oignon et du riz, et soient capitalisées et/ou mises en pratique dans les politiques, les stratégies, les programmes et projets ~~technologiques~~ sur la base de données/résultats fiables, respectueux des valeurs et principes du développement durable (fiabilité environnementale, viabilité économique, équité sociale et promotion de l'interculturalité).

#### Définition de quelques concepts techniques et technologiques :

**Innovation** : Dans le domaine économique, l'innovation se traduit par la conception d'un nouveau produit, service, processus de fabrication ou d'organisation pouvant être directement mise en œuvre dans l'appareil productif et répondant aux besoins du consommateur. Dans le domaine de l'ingénierie, l'innovation est la capacité qui permet de trouver des solutions à des problèmes complexes d'ordre technique, financier, organisationnel ou méthodique, et qui par leur complexité ne peuvent pas s'obtenir simplement en appliquant des formules préétablies. Il s'agit de trouver des solutions, de mettre de nouvelles idées en œuvre d'un point de vue pratique en réponse à la complexité de projets de toute taille que réalisent les ingénieurs.

**Recherche opérationnelle** : « Toute recherche produisant de la connaissance utilisable de façon pratique (preuves, résultats, informations, etc.) susceptible d'améliorer la mise en œuvre des programmes (en termes d'efficacité, d'efficience, de qualité, d'accès, de mise en œuvre à large échelle, de pérennisation) indépendamment du type de recherche (conception, méthodologie, approche) entre dans le cadre de la recherche opérationnelle »

De manière générale, la recherche opérationnelle (RO) est menée avec pour objectifs :

- 1) D'améliorer la qualité et la performance des programmes en utilisant des méthodes scientifiquement valides ;
- 2) D'évaluer la faisabilité, l'efficience et l'impact de nouvelles stratégies ou interventions dans la population ;
- 3) De produire, collecter et analyser les données nécessaires au développement de recommandations sur l'utilisation de telle ou telle intervention.

Dans tous les cas, la capacité à mener des projets de RO devra prendre en compte le contexte camerounais qui peut manquer de ressources ainsi que de structures techniques capables de mener une stratégie concertée de recherche, ou d'élaborer des demandes d'appui en RO (incluant les mécanismes de consultation et de coordination de la communauté scientifique sur l'identification des priorités de recherche).

**Pertes et Opérations post-récolte :** Les pertes post-récolte comprennent l'ensemble des pertes de produits agricoles, essentiellement alimentaires, le long de la chaîne de valeur agricole depuis la culture dans les champs jusqu'à l'assiette du consommateur. Les activités post-récolte comprennent la récolte elle-même, la manutention, le stockage, la transformation, le conditionnement, le transport et la commercialisation.

### Définitions des produits du riz

- Le *(riz) paddy* est un riz qui a conservé sa balle après battage.
- Le *riz décortiqué* (riz brun, riz cargo ou riz complet) est un riz paddy dont la seule balle a été éliminée. Le décorticage et la manutention peuvent entraîner quelques pertes de péricarpe
- Le *riz usiné* (riz blanc) est un riz décortiqué qui a été débarrassé par usinage de tout ou partie du péricarpe et du germe.
- Le *riz étuvé* est un riz décortiqué ou usiné obtenu par trempage dans l'eau de riz paddy ou de riz décortiqué, puis soumis à un traitement thermique qui gélatinifie entièrement l'amidon, et à un séchage.

### Définition des produits de l'oignon

- **L'oignon** est une plante potagère du genre *Allium*, dont le bulbe, d'une saveur et d'une odeur fortes et piquantes, est très employé en cuisine. (L'oignon est une plante bisannuelle bulbeuse très anciennement cultivée.)
- **Le bulbe de l'oignon** se compose de bases épaisses de feuilles s'enveloppant les unes dans les autres. De façon générale l'oignon est confondu au bulbe ; principale partie comestible.

**Etiquette alimentaire et étiquetage :** La définition internationalement acceptée (FAO) d'une étiquette alimentaire est toute fiche, marque, image ou autre matière descriptive, écrite, imprimée, poncée, apposée, gravée ou appliquée sur l'emballage d'une denrée alimentaire ou jointe à celui-ci. L'étiquetage des aliments englobe toute question écrite, imprimée ou graphique qui est présente sur l'étiquette, accompagne le produit, ou est affiché près de la nourriture, y compris celle dans le but de promouvoir la vente ou l'élimination. On entend par **étiquetage** tout texte écrit ou imprimé ou toute représentation graphique qui figure sur l'étiquette, accompagne le produit ou est placé à proximité de celui-ci pour en promouvoir la vente.

Les principes généraux de l'étiquetage alimentaire prévoient que l'étiquette apposée sur les denrées préemballées ne devra pas décrire ou présenter le produit de façon fausse, trompeuse, mensongère ou susceptible de créer d'une façon quelconque une impression erronée au sujet de sa nature véritable.

**Packaging/Emballage/conditionnement :** le « packaging » confond les deux notions élémentaires qui sont le conditionnement et l'emballage. Le conditionnement est l'enveloppe première du produit (exemple : un film plastique contenant 1 kg de riz). L'emballage est le contenant supplémentaire destiné à assurer dans de meilleures conditions la sécurité, la manutention, la conservation et le stockage des produits (exemple : Un carton regroupant 30 sachets de riz de 1 kg).

**Warrantage :** Le warrantage est un système de crédit rural qui consiste, pour une organisation paysanne (et/ou ses membres, à obtenir un prêt en mettant en garantie un produit agricole non périssable. Le warrantage est un prêt garanti par un stock de produit agricole dont la valeur est susceptible d'augmenter sur une période donnée. A travers cette technique, appelée aussi système de certificat d'entrepôt, crédit sur

nantissement de stocks, crédit stockage, crédit warranté, il est recherché comme objectif premier non pas la sécurisation des productions, mais plutôt le gain économique. De façon classique, le crédit warrantage fait intervenir trois acteurs : Système financier, des emprunteurs et un entreposeur privé.

**Digitalisation :** La digitalisation, ou transformation digitale ou encore de transformation numérique, est le procédé à travers lequel a lieu l'exploitation de la technologie internet ou informatique en vue de booster la rentabilité de l'entreprise et la rendre plus performante. Elle a fait émerger de nouveaux supports de communications et d'optimisation pour la gestion d'entreprise, avec pour finalité une croissance d'activité.

**Marketing et marketing digital :** Le marketing a pour fonction de mettre les entreprises en contact avec leur audience au bon endroit et au bon moment. Il faut aller à la rencontre du consommateur qui passe le plus clair de son temps : sur internet. Le marketing digital couvre l'ensemble des activités marketing déployées en ligne pour entrer en relation avec des clients ou prospects, telles que par exemple la tenue d'un site web ou blog, les réseaux sociaux, ou la publicité digitale.

## 5. CRITERES D'ADMISSIBILITE

Les projets ne respectant pas la totalité des critères d'admissibilité seront jugés non admissibles et seront rejettés.

Le PADFA II vérifiera dans un premier temps que chaque projet soumis répond à l'ensemble des critères d'admissibilité suivants :

- Durée
- Montant demandé et couverture géographique
- Statut et partenariats
- Régions d'intervention éligibles
- Capacités de gestion
- Complétude



### 5.1. Durée

La durée des projets doit être comprise entre 6 et 24 mois.

### 5.2. Montant demandé et couverture géographique

Le montant total de la subvention via le fonds d'innovation du PADFA II couvrira 90% du budget de la proposition d'idée ou du projet et sera de 10 millions FCFA au maximum.

L'inclusion d'un cofinancement<sup>3</sup> ou d'un autofinancement d'au moins 10 % dans le budget du projet est fortement encouragé pour tous les postulants à l'exception des candidatures à 100% féminine. De manière générale, l'inclusion d'un cofinancement sera jugée de façon favorable pour toutes les structures ayant candidatées et constituera un avantage significatif, comparativement aux postulants sollicitant entièrement la subvention du fonds d'innovation.

Les propositions ou projets d'innovation seront mis en œuvre dans une seule ou plusieurs Régions du Cameroun. Les projets ne pourront excéder 3 Régions de mise en œuvre, sauf s'ils sont adossés à un réseau ou une organisation d'envergure nationale préexistante. La pertinence et la valeur ajoutée d'un projet multi-Région, notamment la dynamique régionale impulsée, feront l'objet d'un critère spécifique d'évaluation. Sur fonds propres ou externes (autres bailleurs de fonds), la valorisation des ressources humaines et matérielles étant possible

### **5.3. Statut et partenariats**

Pour pouvoir prétendre à une subvention, le soumissionnaire doit remplir toutes les conditions suivantes :

- Être une personne physique résidant au Cameroun ou une personne morale (ou un groupe désirant l'être) et ayant son siège au Cameroun.
- Être mis en œuvre en partenariat local ou démontrer les potentialités d'un tel partenariat. Les partenaires doivent être impliqués dans la conception du projet ou responsabilisés dans la mise en œuvre des activités ;
- Le(s) partenaire(s) de mise en œuvre du projet ne doivent pas bénéficier d'une délégation budgétaire ;

Pour cet appel à propositions, chaque organisation ou entité en création ne peut postuler qu'une seule fois en tant que soumissionnaire principal (chef de file). Un partenaire local peut néanmoins être sollicité pour son expertise pour plusieurs projets ou par plusieurs porteurs d'innovation (deux au maximum).

### **5.4. Régions d'intervention éligibles**

Les Régions éligibles au présent appel doivent impérativement être éligibles aux financements du PADFA II.

Depuis la conception du PADFA II, il a été décidé de réserver l'éligibilité des appuis de ce projet aux quatorze (14) Départements appartenant à quatre (04) Régions, à savoir :

Région	Département	Filière oignon
Extrême-Nord	Diamaré, Fô, Logone et Chari, Mayo Danay, Mayo Sava, Mayo Kani, Mayo Ngapayé, Mayo Ngoundjé, Mayo Padfa II	
Nord	Bénoué, Mayo Mayo Louti, Mayo Rey	
Nord-Ouest	Menchum, Mayo Nkongsamba, Mayo Ngoketundja	
Ouest	Ndé	

**Les propositions d'innovation, idées de projets ou projets élaborés à soumettre au PADFA II peuvent être menés dans une Région hors bassins prioritaires du PADFA II s'ils parviennent à démontrer un intérêt direct ou indirect pour les bénéficiaires du PADFA II au Cameroun.**

Les chaînes de valeurs du riz et de l'oignon sont prioritaires mais le fonds n'exclut pas les liens avec d'autres chaînes de valeurs agricoles appartenant aux systèmes de culture, de production/transformation, d'alimentation, de distribution ou de commercialisation incluant le riz et/ou l'oignon.

### **5.5. Capacités de gestion**

Le soumissionnaire (personne physique ou morale) dispose de capacités de gestion suffisantes pour gérer le budget demandé.

Cette capacité de gestion sera établie sur la base, notamment, de la présentation de l'organisation, de la description de l'équipe actuellement en charge de la gestion administrative et financière de l'organisation, du partenaire local identifié (à solliciter ou déjà engagé). Pour les organisations dotées d'une meilleure

structuration, la présentation de son dernier exercice validé, du dernier rapport technique validé ou de son budget annuel prévisionnel sera un atout.

Une exception pourra être faite pour les porteurs des idées de projet innovants, ou pour les projets devant être exécutés dans les Régions ayant le statut de zones économiquement sinistrées au Cameroun.

### 5.6. Complétude

Les dossiers soumis devront comprendre l'intégralité des documents et informations demandés dans la section 8. Tout dossier incomplet sera rejeté d'emblée. Les documents manquants ne seront pas réclamés a posteriori auprès des soumissionnaires.

Seuls les projets respectant l'ensemble de ces critères d'admissibilité seront jugés admissibles et passeront à l'étape suivante.

## 6. ELIGIBILITE DES COUTS

Sont éligibles notamment les coûts directs suivants du soumissionnaire principal et de son partenaire local. Les coûts sont financés selon les frais réels encourus par les partenaires du projet innovant (aucun forfait ne sera admis dans le budget) :

- Les coûts d'achat ou de location d'équipements et de fournitures (neufs) spécifiquement pour les besoins du Projet, pour autant que ces coûts correspondent à ceux du marché et respectent les procédures de mise en concurrence.
- Les coûts de prestation de services, pour autant qu'ils correspondent à ceux du marché, qu'ils soient justifiés par rapport aux besoins du projet.
- Les coûts de biens consommables.
- Les coûts des intrants agricoles nécessaires aux activités de recherche opérationnelle.
- Les coûts découlant directement d'exigences pour la bonne réalisation du projet (par exemple diffusion d'informations, traductions, interprétation, reproductions, assurances...), y compris les frais de services financiers (notamment le coût des transferts et des garanties financières) prévus dans le budget.
- Les locations de véhicules indispensables à la mise en œuvre d'activités essentielles au bon fonctionnement du projet.

Un budget pour une revue technico-scientifique externe sera prévu pour tous les projets. L'évaluation sera à la charge du PADFA II. A ce stade, le comité d'évaluation pourra recommander à la Coordination Nationale du PADFA II la sollicitation d'une expertise supplémentaire/externe pour mieux orienter les processus et les coûts selon que l'innovation proposée est à un stade de conception, de prototypage ou de développement/passage à l'échelle.

### Ne sont pas éligibles :

- Les salaires de fonctionnaires ou tout autre salaire déjà financé par d'autres programmes ou projets sur financement du gouvernement du Cameroun ou des partenaires techniques et financiers ;
- Les dépenses de construction de bâtiments, hors coûts raisonnables pour des travaux de réfection ou de mise aux normes nécessaires à la mise en œuvre d'activités spécifiques ;
- Les achats de véhicules ou de matériel roulant, hors coûts raisonnables pour des véhicules indispensables à la mise en œuvre d'activités essentielles au bon fonctionnement du projet ;
- Les projets qui consisteraient principalement ou majoritairement en financement des frais de fonctionnement des structures soumissionnaires seront considérés inéligibles et ne seront pas étudiés.

## 7. SELECTION DES PROPOSITIONS INNOVANTES OU DES PROJETS INNOVANTS

Le processus de sélection des propositions ou des projets comporte deux phases.

Durant la **phase 1**, les projets feront l'objet d'une présélection par une sous-commission désignée par la Coordinatrice Nationale du PADFA II, sur la base de notes conceptuelles (sous-forme de formulaire et lettre d'intention de soumissionner). Durant la **phase 2**, seuls les candidat soumissionnaires présélectionnés recevront le dossier type de soumission des projets complets. Ces projets complets seront ensuite présentés au comité de sélection en temps opportun qui sera communiqué officiellement par le PADFA II.

**Le calendrier est le suivant :**

21 janvier 2022	Publication du 1 <sup>er</sup> Appel à proposition pour le fonds d'innovation
28 février 2022	Soumission des notes conceptuelles – phase 1
28 mars 2022	Sélection des notes conceptuelles
16 mai 2022	Soumission des projets complets sélectionnés– phase 2
13 juin 2022	Sélection finale

Un deuxième appel à projets sur la même thématique sera lancé en 2022 et aura le calendrier suivant :

02 mai 2022	Publication du 2 <sup>e</sup> Appel à proposition pour le fonds d'innovation
30 mai 2022	Soumission des notes conceptuelles – phase 1
27 juin 2022	Sélection des notes conceptuelles
25 juillet 2022	Soumission des projets complets sélectionnés – phase 2
29 août 2022	Sélection finale

Les projets complets non retenus dans le présent appel mais que le comité de sélection propose pour une re-soumission, pourront être déposés en phase 2 du second appel. Ils devront tenir compte des remarques et recommandations du comité de sélection.

Les comités régionaux de sélection pour le compte du PADFA II ont été mis en place par la décision N°00629/MINADER/CAB du 18 octobre 2021 du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural. Ils ont pour mission principale, l'examen et la validation des dossiers de sélections des nouvelles Organisations des Producteurs (OP) et des demandes d'appui au PADFA II.

Le Comité de sélection est composé de membres représentants les organismes suivants :

- **Un (01) Président** : Le Délégué Régional du MINADER de la Région concernée ;
- **Un (01) Rapporteur** : Le Chef d'Antenne PADFA II territorialement compétent ;
- **Des membres :**
  - Les Délégués Départementaux MINADER de la Région concernée ;
  - Le Chef de Service Régional COOP/GIC de la Région concernée ;
  - Deux (02) Représentants des plateformes des producteurs (01 PLANOPAC et 01 CNOPCAM) ;

- Un (01) Représentant des institutions financières (IF) basées dans la Région ;
- Un (01) Représentant régional du Ministère en charge de l'Environnement ;
- Un (01) Représentant régional du Ministère en charge de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;
- Un (01) Représentant des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) ;
- Un (01) Représentant des organisations des jeunes de la région.

La convention de subvention pour chaque projet sélectionné par le Comité de sélection du Fonds d'innovation devra être signée et la mise en œuvre du projet devra démarter dans les 3 mois compter de la date de notification de sélection finale. Le financement des projets ne satisfaisant pas ces conditions sera désengagé.

NB : Un pool d'experts régionaux (par Antenne PADFA II) pourra être constitué pour l'accompagnement des soumissionnaires dans la formulation et l'exécution de leur proposition. Un engagement écrit des membres du Comité Régional de sélection et du pool d'experts sera requis pour des besoins de confidentialité et propriété intellectuelle.

## 8. CRITERES D'EVALUATION

### ***8.1.Critères éliminatoires***

Seules les propositions ou projets admissibles seront évalués. Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Dossier incomplet, non-conforme ou hors délais après respect du délai de 48H pour complément d'informations ;
- La proposition n'entre pas dans le champ thématique et géographique de l'appel à propositions ;
- Démonstration non probante de la capacité technique du candidat à conduire le projet proposé.

### ***8.2.Critères de qualification des soumissionnaires (Phase 1)***

Lors de l'examen des notes conceptuelles, les projets ne prenant pas en compte les éléments suivants seront rejettés :

- Les objectifs du projet sont conformes à l'objet de l'appel à proposition.
- La méthodologie est en adéquation avec les objectifs de la recherche opérationnelle ou de l'innovation considérée,
- Les projets s'inscrivent dans une logique de renforcement et de complémentarité avec les appuis du PADFA II.
- Les propositions envoyées doivent décrire précisément le lien avec les Chaines de Valeurs du riz et de l'oignon en termes de mise en œuvre, de coordination, de synergies et de valeurs ajoutées.

La grille d'examen synthétique des notes conceptuelles (formulaire et lettres d'intention de candidater) est publiée sur le site du PADFA II ([www.padfa.net](http://www.padfa.net)).

Les propositions formulées par les femmes ou la présence des femmes au sein de l'équipe soumissionnaire/partenaires seront des critères prioritaires en respect à l'objectif de 50% au moins des bénéficiaires du projet représentant les femmes.

### ***8.3.Evaluation stratégique, technologique et économique des propositions (Phase 2)***

Lors de la phase 2 les éléments suivants seront déterminants dans le choix des projets sélectionnés pour financement (ces éléments seront détaillés aux soumissionnaires présélectionnés à l'issue de la phase 1 et sont ici fournis à titre indicatif) :

### **Qualité du projet innovant et des équipes de recherche/développement opérationnel**

Innovation et intérêt scientifique au regard de la thématique des AP, preuve rigoureuse de l'impact, adéquation de la méthodologie et des ressources, cout-efficacité faisabilité, cohérence. Expérience des promoteur et partenaire local sur les sujets présentés. Inclusion de stagiaires de niveau Technicien (Bac + 2), Ingénieur ou, Master (Bac +5) doctorant, ou de jeunes chercheurs (< 3 ans d'activités) du Cameroun le projet.

### **Identification des besoins au niveau local et national**

Potentiel de déploiement à large échelle et durabilité ; Intégration du projet dans le contexte national (avec l'inclusion de groupes nationaux) et pertinence au regard des priorités nationales de développement inscrite dans la SND 30 (analyse de la situation nationale, valeur ajoutée du projet innovant, priorités nationales sur la thématique de l'AP).

### **Articulation avec les priorités du FIDA**

Renforcement et complémentarité avec les priorités du FIDA au Cameroun. L'innovation doit s'appuyer sur une analyse claire et argumentée du contexte et des besoins pour s'arrimer à l'objectif de sortir de la pauvreté les populations vulnérables et particulièrement les petits exploitants agricoles.

### **Partenariats et renforcement des capacités**

Contribution à une dynamique de renforcement des capacités technico-économiques des intervenants (structures et/ou les équipes du projet) du fait d'un partenariat local productif. Points de vigilance : formations, intégration d'étudiants stagiaire académique et/ou professionnel dans les activités afin d'encourager l'insertion professionnelle des (jeunes) diplômés.

### **Complémentarité et multidisciplinarité**

Connexion d'acteurs de différents secteurs technique et scientifique (agronomie, agro-alimentaire, informatique/NTIC, marketing digitale, communication, logistique, etc.) en place centrale des bénéficiaires directs du PADFA II pour les innovations qui les concernent. Proposition incluant des aspects quantitatifs et qualitatifs (associant sciences humaines et sociales et sciences « dures » ou « exactes », etc.).

### **Inclusion d'une approche en termes de genre**

Proposer la prise en compte des besoins spécifiques liés au sexe et au genre dans les mécanismes, les activités du projet, proposer des méthodes permettant d'intégrer des variables liées au sexe et au genre dans les idées à développer ou le projet innovant.

### **Diffusion des résultats et impact**

Proposition d'un plan de dissémination détaillé (au-delà de la communauté environnante ou scientifique partenaire ou de proximité), mise en perspective des résultats et proposition d'une stratégie pour la mise à l'échelle (sources de financement éventuels à identifier et partie prenante à associer).

### **Gouvernance du projet**

Le projet est piloté par une équipe et son partenaire local. Ces parties prenantes sont invitées à participer dans le respect des principes de la bonne gouvernance administrative, sociale et coopérative.

## **9. DOSSIERS DE PROPOSITION : DOCUMENTS A FOURNIR**

Les modèles mentionnés ci-dessous sont disponibles en français et en anglais sur le site du PADFA II : [www.padfa.net](http://www.padfa.net). Les dossiers de propositions devront être rédigés en français ou en anglais et devront inclure les documents ci-dessous :

1. La note conceptuelle (lettre d'intention de soumissionner et le formulaire en annexe 5)
2. Le budget simplifié
3. Le formulaire administratif
4. La copie des statuts de l'organisme soumissionnaire principal
5. Dernier exercice validé 2020 ou 2021
6. Le budget prévisionnel du soumissionnaire pour l'année 2022
7. Le dernier rapport d'activités annuel
8. La lettre d'engagement du partenaire intervenant le projet, le cas échéant

## 10. MODALITES DE SOUMISSION

La transmission du dossier de candidature pour la phase 1 se fait uniquement en ligne à l'adresse email suivante : [fondsinnovation@padfa.net](mailto:fondsinnovation@padfa.net) au plus tard le Vendredi 18 février 2022 à minuit, l'heure d'expédition de l'email faisant foi. Les pièces à fournir sont les suivantes : la lettre d'intention à soumissionner (au nom du responsable principal) adressée à Madame la Coordonnatrice Nationale du PADFA II, le formulaire de candidature (accessible en ligne) et les pièces complémentaires (pièces administratives et références/justificatifs d'expériences antérieures). Les personnes intéressées sont invitées à consulter le site web, les pages Facebook et twitter du PADFA II pour toute l'actualité sur cet appel à proposition.

Il est vivement recommandé de faire parvenir le dossier imprimé ou électronique le plus tôt possible avant l'échéance afin de prendre en compte les perturbations de réseau internet, qui peuvent varier selon la saison climatique, la taille des documents et la qualité de la connexion à internet selon la localité.

Les documents transmis par courriel (email) devront contenir les pièces suivantes :

### Phase 1

1. Note conceptuelle sur la proposition d'innovation ou le projet innovant  
Lettre d'intention du soumissionnaire (au nom du responsable principal)  
Formulaire technico-administratif du soumissionnaire
2. Pièces complémentaires (pièces administratives et références/justificatifs d'expériences antérieures)

### Phase 2

1. Document de projet ou proposition d'innovation
2. Budget de la proposition d'innovation ou le projet innovant
3. Statuts de l'organisme du soumissionnaire
4. Budget 2020 ou 2021 des activités du soumissionnaire
5. Rapport d'activités technique et financier de l'organisme soumissionnaire
6. Lettre(s) du ou des partenaire(s) de l'organisme soumissionnaire

L'email de transmission devra être impérativement intitulé de l'objet suivant :

- Nom du responsable principal du projet \_ Reference de l'appel \_ Date de soumission

## 11. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les porteurs de propositions ou de projets innovants intéressés peuvent obtenir les informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 09 heures à 15 heures, heures locales.

**Unité de Coordination et de Gestion du Projet Appui au Développement des Filières Agricoles – Phase II – (PADFA II), sis au quartier Bastos – Yaoundé, derrière l'Ambassade de Chine ; BP : 5349; TEL: (237) 699 61 19 28 / 656 19 10 07 / 699 83 97 59 / 22 20 74 44 -, email : padfacameroun@gmail.com, padfacameroun@padfa.net ou sur les pages des réseaux sociaux du projet ([www.facebook.com/padfacameroun](http://www.facebook.com/padfacameroun) et [www.twitter.com/padfacameroun](http://www.twitter.com/padfacameroun)).**

LA COORDONNATRICE NATIONALE



[www.padfacameroun.net](http://www.padfacameroun.net)



Annexe 1 : Extrait du MANUEL TECHNIQUE D'EXECUTION SUR LE VOLET « POST RECOLTE DES PRODUITS ET NUTRITION » du PADFA II

**Activité 10 : Mise en place d'un fonds d'innovation technologique**

Le projet financera un fonds d'innovation pour soutenir les entrepreneurs, les jeunes et les coopératives qui présenteront des idées et des initiatives innovantes pour l'amélioration de la qualité et la performance des chaînes de valeurs. Ce fond sera géré suivant un manuel de procédures qui sera élaboré qui précisera les modalités de mise en œuvre du fonds d'innovation. Le séquencement des tâches en vue de l'opérationnalisation de cette activité se présente ainsi :

**a) Documentation des modalités de mise en œuvre du fonds d'innovation**

- Désignation d'un comité de rédaction du manuel de procédures
- Rédaction du manuel de procédures
- Validation/adoption du manuel de procédure

**b) Négociation d'une convention de cofinancement**

- Identification des Institutions financières partenaires potentiel
- Invitation des Institutions financières à la manifestation d'intérêt et négociations
- Signature de la convention et suivi de l'opérationnalisation

39

**c) Identification des projets dans le cadre du fonds d'innovation technologique**

- Appel à candidature de projets dans le cadre du fonds d'innovation technologique
- Mise en place d'une commission de sélection/analyse des propositions innovantes
- Présélection des projets ; une phase de diagnostic participatif sera prévue avant la reformulation et sélection finales des projets d'innovation technologique.



**d) Reformulation des propositions et montages des projets d'innovation technologique**

- Identification/sollicitation des personnes ressources ou facilitateurs
- Invitation/information des promoteurs
- Atelier de reformulation des projets (un atelier dans chaque Antenne)
- Transmissions des documents de projet à la coordination

**e) Sélection et recrutement des experts et prestataires en vue de l'accompagnement des porteurs d'innovation technologique**

- Appel à candidature pour la sélection et le recrutement des experts
- Mise en place d'une commission d'analyse des candidatures
- Présélection des experts
- Entretien, négociation et sélection finale des experts
- Recrutement des experts selon la passation de marchés de services de consultant

**f) Exécution des projets d'innovation par les entrepreneurs, les jeunes et les coopératives**

- Elaboration et validation conjointe du plan de mise en œuvre des projets
- Mise à disposition des ressources (matérielle, financières)
- Accompagnement par les experts

**g) Rapportage et évaluation d'impact des projets sur les bénéficiaires**

- Elaboration et transmission des rapports d'exécution des projets par les bénéficiaires
- Suivi-évaluation des projets par le PADFA

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE AND  
RURAL DEVELOPMENT

N° \_\_\_\_\_ /MINADER/SG/DEPC/PADFA/UCGP/STPR

Yaoundé, le

**APPEL A PROPOSITION POUR L'AMELIORATION DES CHAINES DE  
VALEURS DU RIZ ET DE L'OIGNON AU CAMEROUN A TRAVERS LE « FONDS  
D'INNOVATION DU PADFA II »**

**Annexe 2 - Fiche de vérification du profil du candidat et confirmation de l'éligibilité de la proposition**

<b>1 - Critère d'éligibilité des porteurs de projets innovants</b>	<b>Cocher la case</b>
Etes-vous résident ou exerçant votre activité dans un bassin du projet ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Avez-vous une expérience dans les filières riz et oignon ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Avez-vous le nombre d'années d'expérience requis dans l'activité (> 3 ans) ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Formation professionnelle dans le domaine d'activité	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Situation de vulnérabilité (Déplacé interne, chef de ménage monoparental)	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

<b>2 - Critère d'éligibilité de la proposition de projets innovants</b>	<b>Cocher la case</b>
Le formulaire d'appel à projet innovant est-il renseigné ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
La totalité des pièces technico-administrative demandées sont présentées ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
La proposition vise l'amélioration des filières riz et oignon au Cameroun, ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Un co-financement de cette proposition d'innovation est-il en cours ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
La transmission de votre proposition est – elle faite dans les délais ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
L'intervention est-elle prévue sur une seule des 3 thématiques ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Les sources et montant de l'apport au co-financement sont-ils mentionnés?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

-----  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE  
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

-----  
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT  
DES FILIERES AGRICOLES – PHASE II



-----  
REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

-----  
MINISTRY OF AGRICULTURE AND  
RURAL DEVELOPMENT

-----  
COMMODITY VALUE CHAIN DEVELOPMENT  
SUPPORT PROJET – PHASE II

UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION DU

NATIONAL COORDINATION AND MANAGEMENT

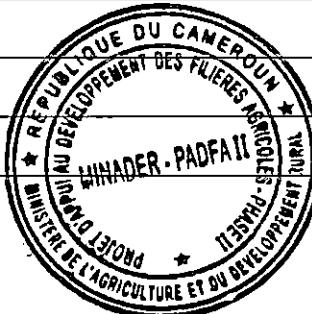
N° \_\_\_\_\_ /MINADER/SG/DEPC/PADFA/UCGP/STPR

Yaoundé, le

**APPEL A PROPOSITION POUR L'AMELIORATION DES CHAINES DE  
VALEURS DU RIZ ET DE L'OIGNON AU CAMEROUN A TRAVERS LE « FONDS  
D'INNOVATIONS DU PADFA II »**

**Annexe 3 - Grille d'examen synthétique des lettres d'intention de candidater et du respect des  
modalités de transmission des documents par voie électronique (email)**

Critère d'éligibilité de la proposition de projets innovants	Cocher la case
Lettre d'intention	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Activité et Budget	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Formulaire administratif	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Exercice 2020 ou 2021	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Budget 2020 ou 2021	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Rapport activités	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Lettre du partenaire	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>





13 JAN 2022

APPEL A PROPOSITION N°001/MINADER/PADFA II/CN/RPM/STPR DU –  
POUR L'AMELIORATION DES CHAINES DE VALEURS DU RIZ ET DE L'OIGNON AU CAMEROUN  
A TRAVERS LE « FONDS D'INNOVATIONS DU PADFA II »

Placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), le Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles phase II (PADFA II) est le fruit de la coopération entre le Cameroun et le Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Le PADFA II lance un appel à proposition pour la pré-qualification puis la sélection des projets à financer par le *fonds d'innovations*.

**Objectif du projet :** Contribuer à la réduction de la pauvreté, et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations cibles.

**Objectif de développement :** Accroître durablement les revenus et la résilience des exploitations agricoles familiales productrices de riz et d'oignon dans les zones du projet

**Effets directs**

1. La productivité des exploitations et leur résilience face aux risques sont améliorées
2. La valorisation, l'accès au marché et la compétitivité des produits agricoles sont assurés
3. Le cadre politique, législatif et institutionnel est favorable à l'investissement privé

**Objectif du fonds d'innovation :** Cet appel à propositions vise essentiellement à fournir aux porteurs d'innovations éligibles le cofinancement nécessaire leur permettant à travers un microprojet d'innovation, organisationnelle, managériale et technique de concourir à l'atteinte de l'objectif du PADFA II. Les interventions seront essentiellement orientées en faveur d'un alignement sur les effets directs escomptés du PADFA II.

Cet appel à proposition se déroule en deux phases :

**Phase 1 :** réception et examen des lettres d'intention. A ce stade les soumissionnaires pré-qualifiés sont ceux dont les projets ont (i) des objectifs conformes à l'objet de l'appel à proposition, (ii) une méthodologie en adéquation avec les objectifs du fonds d'innovation et (iii) une logique de renforcement et de complémentarité avec les appuis du PADFA II.

**Phase 2 :** pré-sélection des soumissionnaires, réception et examen des propositions complètes. A titre indicatif les éléments suivants seront considérés : (i) Impact du projet innovant sur les cibles et la qualité des équipes de recherche/développement opérationnel, (ii) Capacité à mettre à l'échelle :identification des besoins au niveau local et national, (iii) articulation avec les priorités du FIDA, (iv) partenariats et renforcement des capacités, (v) additionnalité, complémentarité et multidisciplinarité, (vi) inclusion d'une approche en termes de genre, (vii) diffusion des résultats et impact, (viii) Gouvernance du projet innovant.

Les innovations recherchées sont déclinées en trois (3) thématiques complémentaires et non exclusives appartenant aux chaînes de valeur du riz et de l'oignon :

**Thématique 1 : Amélioration des activités semencières et de la production du riz et de l'oignon**

**Thématique 2 : Amélioration des opérations post-récolte du riz et de l'oignon**

**Thématique 3 : Amélioration de l'organisation, de la commercialisation, du warrantage, des services financiers et de la gestion des ressources au sein des OP/Coopératives**

L'appel à proposition est accessible à toute personne physique ou morale, résident et exerçant leurs activités dans les zones visées par le PADFA II (Régions de l'Extrême-Nord, du Nord, du Nord-Ouest et de l'Ouest), ayant une expérience dans les filières riz et oignon et dont le projet innovant sera réalisé prioritairement (mais pas exclusivement) dans les Régions de l'Extrême-Nord, du Nord, du Nord-Ouest et de l'Ouest. Les candidatures féminines sont fortement encouragées et les candidats peuvent se regrouper en équipe de 3 à 6 co-entrepreneurs dotés de diverses compétences et incluant une sensibilité au genre (au moins une femme et un jeune).

La transmission du dossier de candidature pour la phase 1 se fait uniquement en ligne à l'adresse email suivante : [fondsinnovation@padfa.net](mailto:fondsinnovation@padfa.net) au plus tard le Vendredi 18 février 2022 à minuit, l'heure d'expédition de l'email faisant foi. Les pièces à fournir sont les suivantes : la lettre d'intention à soumissionner (au nom du responsable principal) adressée à Madame la Coordonnatrice Nationale du PADFA II, le formulaire de candidature (accessible en ligne) et les pièces complémentaires (pièces administratives et références/justificatifs d'expériences antérieures). Les personnes intéressées sont invitées à consulter le site web, les pages Facebook et twitter du PADFA II pour toute l'actualité sur cet appel à proposition.

Pour toute information complémentaire, vous êtes priés de contacter le PADFA II à l'adresse suivante :

Unité de Coordination et de Gestion du Projet Appui au Développement des Filières Agricoles – Phase II – (PADFA II), sis au quartier Bastos – Yaoundé, derrière l'Ambassade de Chine ; BP : 5349; TEL: (237) 699 61 19 28 / 656 19 10 07/ 699 83 97 59/ 22 20 74 44 -, email : [padfacameroun@gmail.com](mailto:padfacameroun@gmail.com), [padfacameroun@padfa.net](mailto:padfacameroun@padfa.net) ou sur les pages des réseaux sociaux du projet ([www.facebook.com/padfacameroun](http://www.facebook.com/padfacameroun) et [www.twitter.com/padfacameroun](http://www.twitter.com/padfacameroun)).

Fait à Yaoundé, le 13 JAN 2022



**AMPLIATIONS:**

- ARMP (pour publication);
- Chrono-Archives./-

REPUBLICUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE L'AGRICULTURE  
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT  
DES FILIERES AGRICOLES - PHASE II

UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION DU PROJET



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE AND  
RURAL DEVELOPMENT

COMMODITY VALUE CHAIN DEVELOPMENT  
SUPPORT PROJET - PHASE II

NATIONAL COORDINATION AND MANAGEMENT UNIT

**CALL FOR PROPOSALS N°001/MINADER/PADFA II/CN/RPM/STPR FROM 13 JAN 2022  
FOR THE IMPROVEMENT OF RICE AND ONION VALUE CHAIN IN CAMEROON THROUGH  
'PADFA II INNOVATION FUND'**

Under the supervision of the Ministry of Agriculture and Rural Development (MINADER) ; the Commodity Value Chain Development Support Project -Phase II is the fruit of cooperation between Cameroon and the International Fund for Agricultural Development (IFAD) . PADFA II launches a call for proposals for the prequalification and the selection of projects to be financed by the innovation Fund.

Project goal : Contribute to poverty alleviation and to the improvement of food and nutritional security of the target populations  
Development goal : Sustainably increase incomes and resilience of family farms producing rice and onion in the project areas  
Direct effects:

- 1 . The productivity of farms and their resilience to risks are improved
- 2 . The value, market access and competitiveness of agricultural products are ensured
- 3 . The political, legislative and legislative framework is favorable to private investment

**Goal of innovation Fund:** This call for proposals essentially aims at providing the carriers of eligible innovations with the necessary co-financing enabling them, through an innovation, organizational, managerial and technical micro-project to contribute to the achievement of the goal of PADFA II. The interventions will be mainly oriented towards alignment with the direct effect of PADFA II.

This call for proposals takes place in two phases:

Phase 1: Reception and review of letter of intent. At this stage; prequalified tenderers are those whose projects have (i) fund and, (iii) a logic of reinforcement and complementarity with the support of PADFAII

Phase 2: Pre-selection of bidders, reception and review of full proposals. As an indication, the following elements will be considered (i) impact of the innovative project on the targets and the quality of operational research /development teams, (ii) ability to scale up : identification of needs at local and national level, (iii) articulation with IFAD Priorities, (iv) partnerships and capacity -building, (v) additionality, complementarity and multidisciplinarity, (v) inclusion of a gender approach, (vi) dissemination of results and impact, (vii) governance of innovative project.

The innovations sought are divided into three complementary and non -exclusive themes belonging to the rice and onion value chain:  
Theme 1 : Improving seed activities and rice and onion production  
Theme 2 : Improving rice and onion post-harvest operations  
Theme 3 : Improving the organization, marketing, warranty, financial services and resource management within POCs/Cooperatives.

The call for proposals is accessible to any natural or legal person, residing and exercising their activities in the areas targeted by PADFA II ( Far North, North, North-West and West Regions) with experience in the Rice and Onion sectors and whose innovative project will be carried out primarily (but not exclusively) in the Far North, North, North West and West Regions. Female applications are strongly encouraged and applicants can be grouped in 3 to 6 co-entrepreneurs with various skills and including gender sensitivity (at least one woman and one young person)

The submission of the application for phase 1 is only done online using the following email address: fondsinnovation@padfa.net no later than Friday, February 18, 2022 at midnight, the time of sending email being proved. The documents to be provided are as follows: the letter of intent to tender (in the name of the principal responsible) addressed to the National Coordinator of PADFA II, the application form (available online) and the additional documents (administrative documents and references / proof of previous experience). Interested parties are invited to consult the PADFA II website, Facebook and twitter pages for all the news on this call for proposals.

For any further information, please contact PADFAII at the following address :  
Coordination and Management Unit of the Commodity value Chain Development Support Project Phase 2 (PADFAII) located at Bastos quarter behind the Chinese Embassy, PO BOX : 5349. Phone : (237) 699611910 / 699839759/ 22207444 Email . padfacameroun@gmail.com, padfacameroun@padfa.net or on the project's social network pages ([www.facebook.com/padfacameroon](http://www.facebook.com/padfacameroon) et [www.twitter.com/padfacameroon](http://www.twitter.com/padfacameroon)).

Done at Yaounde, the 13 JAN 2022

**AMPLIATIONS:** THE NATIONAL COORDINATOR

- ARMP (for publication)
- Chrono-Archives



*Hélène Elise Marigoh*  
Coordonnatrice Nationale